

ANNEXE V

Document(s) justificatif(s) concernant une revendication de priorité en vertu de l'article 4 de la Convention de Paris

IMPORTANT

1. Cette annexe peut être utilisée pour présenter un document à l'appui d'une revendication de priorité (document de priorité) à l'**Administration nationale de la propriété intellectuelle de la Chine (CNIPA)**, à l'**Office des brevets du Japon (JPO)** et/ou à l'**Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO)** (se référer au formulaire DM/1, rubrique 13).
2. Lorsque le document de priorité n'est pas présenté avec le formulaire DM/1, il doit être présenté directement au CNIPA, au JPO et/ou au KIPO. Dans ce cas, le document de priorité devra être présenté à l'office concerné dans les trois mois suivant la date de publication de l'enregistrement international dans le Bulletin des dessins et modèles internationaux. Si le titulaire réside à l'extérieur du pays, le document de priorité devra être présenté par l'intermédiaire d'un mandataire local. Le droit de priorité sera perdu si le document de priorité n'est pas présenté dans ce délai.
3. Pour des informations plus détaillées sur la procédure à suivre pour une désignation du Japon, veuillez consulter le [site Web du JPO](#).
4. Cette annexe doit être présentée avec le formulaire DM/1 au moment du dépôt; elle ne peut être présentée seule.
5. Prière de numéroter les pages.

À remplir par le déposant

Cette annexe concerne la demande internationale portant la référence suivante indiquée par le déposant :

Référence :

Réservé à l'OMPI

Type de document : DDY

Document(s) de priorité

Le(s) présent(s) document(s) justificatif(s) concerne(nt) le(s) dessin(s) ou modèle(s) suivant(s) dont la priorité est revendiquée à la rubrique 13 du formulaire DM/1 :

- tous les dessins ou modèles, ou
- les dessins ou modèles **suivants** :

Un seul document peut être soumis à l'appui d'une déclaration relative à l'exception au défaut de nouveauté, indépendamment de la (des) partie(s) contractante(s) désignée(s).

Le(s) document(s) soumis sera/seront transmis au(x) Office(s) concerné(s).

Nombre de pages (y compris la page de couverture) :